

Gaza - écrire au Président de la République

14 mai 2018



Le 14 mai, la répression israélienne à Gaza s'est largement intensifiée et a causé la mort de 61 Palestiniens dont 8 enfants.

Écrivez au Président de la République pour lui demander d'agir pour Gaza.

ÉCRIRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Pour écrire au président de la république, vous pouvez le faire par :

- 1. Mail en remplissant le formulaire mail de l'Élysée et en faisant un copier-coller de la lettre : [lien du formulaire](#)**
- 2. Courrier postal à l'adresse suivante : Monsieur le président de la République, Palais de l'Élysée, 55 rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.**

Monsieur le Président de la République,

Depuis le 30 mars 2018, des dizaines de milliers de manifestants pacifiques se sont rassemblés en différents endroits de la bande de Gaza, non loin de la clôture militarisée qui sert de frontière avec Israël, dans et autour de la « zone tampon » décrétée par Israël sur le territoire palestinien et interdite aux Gazaouis.

Ils marquaient ainsi le début de la « Grande Marche du Retour », mouvement populaire et non-violent. Parmi leurs revendications : le droit au retour des réfugiés palestiniens et la levée du blocus qui asphyxie la bande de Gaza depuis 11 ans.

Dès la première manifestation le 30 mars, l'armée israélienne a lancé des gaz lacrymogènes en utilisant des drones et a tiré de manière indiscriminée sur les manifestants à balles réelles.

Au 16 mai 2018, on compte plus de 100 morts et près de 10 000 blessés palestiniens alors qu'ils ne représentaient aucune menace pour les tireurs d'élite israéliens.

En réprimant de la sorte des manifestations pacifiques, l'Etat d'Israël viole un certain nombre de règles internationales et de droits fondamentaux, à commencer par la liberté de manifester.

En tant que citoyen-ne concerné-e par les droits de l'Homme, je vous demande Monsieur le Président :

- d'exiger la protection des manifestants et du personnel de santé ;
 - d'appeler à l'ouverture d'une enquête indépendante et impartiale sur l'utilisation d'armes létales - et, selon les témoignages de médecins sur place, de nouvelles munitions non conventionnelles qui causent des blessures gravissimes - contre des manifestants désarmés ;
 - de demander, au sein des institutions européennes, l'exclusion des entreprises militaires israéliennes des programme-cadres européens comme Horizon 2020 et FP9. En effet, la participation d'Israël aux programme-cadres de l'Union européenne pour la recherche et le développement technologique permet l'apport de soutiens financiers européens à des industries militaires telles que Elbit et Israël Aerospace Industries, les deux principaux fournisseurs de drones à l'armée israélienne complices des crimes de guerre israéliens.
 - de concourir à mettre un terme à l'impunité des autorités israéliennes au moyen notamment d'un soutien affirmé à des mécanismes juridiques internationaux tels que la Cour Pénale Internationale.
- Par ailleurs, la France doit :
- demander aux autorités israéliennes la levée complète du blocus de Gaza, cause première de la crise humanitaire qui y frappe 2 millions de personnes ;
 - prendre en compte de manière juste et légitime la question des réfugiés palestiniens et du droit au retour dans les discussions bilatérales et négociations à venir sur la question palestinienne, en application de la résolution 194 de l'Assemblée générale de l'ONU.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma profonde considération.

• Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Agir](#) > [Signer et partager](#) >

• Adresse de cet article :

<http://www.pplateforme-palestine.org/Gaza-ecrire-au-President-de-la-Republique>